RTN le 27.08.19

**Une nouvelle faîtière voit le jour à Neuchâtel**

**L’Association des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublics aura pour but de pallier les lacunes en matière de partenariat social. Elle sera présidée par Jean-François Béraneck**

Une image contenant personne, assis, table, intérieur

Description générée automatiquement

*L'association s'est constituée en date du 10 mai 2019. (Photo d'illustration)*

Fruit de la collaboration entre 3 sociétés (Société des administrateurs, des magistrats et l’Association des officiers de l’état civil), l’Association des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublics, ou « AF3CP », voit le jour à Neuchâtel.

Elle vise à rassembler les associations de collaborateurs du domaine public et parapublic, de magistrats mais aussi pour certains cas particuliers, des fondations de droit public ou privé ainsi que des membres individuels.

L’objectif de cette nouvelle entité sera de mieux représenter et soutenir les collaborateurs de la fonction publique, de défendre leurs intérêts en négociant avec les instances politiques, autorités et autres administrations.

Il s’agira également de favoriser la collaboration entre ses membres, les échanges, les contacts et de pallier au manque de représentation de certains fonctionnaires.

**Jean-François Béraneck, Président de « l'AF3CP» , sur la représentation des fonctionnaires:**

[**Ecouter le son**](https://bnj.blob.core.windows.net/assets/Htdocs/Files/v/251370.mp3)

Au-delà de l’aspect purement représentatif, la création de « l'AF3CP » sera l’occasion de donner un nouveau souffle aux trois sociétés qui la composent :

[**Ecouter le son**](https://bnj.blob.core.windows.net/assets/Htdocs/Files/v/251371.mp3)

Elu par une assemblée constitutive, le comité se compose de 7 membres et sera donc présidé par M. Jean-François Béraneck. Fortement encouragée par les autorités communales et cantonales, la nouvelle faîtière se prépare désormais à renforcer sa représentation au niveau du Canton. À noter qu’il ne s’agit pas d’une fusion, les trois membres fondateurs gardent leurs prérogatives. /comm-cbo

<https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20190827-Une-nouvelle-faitiere-voit-le-jour-a-Neuchatel.html>